

# Pratique contractuelle de l'investisseur en capital

## Programme de formation

### Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les effets juridiques des documents contractuels spécifiques au capital-investissement.
- Etre en mesure d'identifier les principaux risques associés à leur exécution.

### Description / Contenu

#### RAPPEL DES FONDAMENTAUX CONTRACTUELS

- Les conditions de validité du contrat, la notion d'obligation de moyens et de résultat
- Comparatif droit français et anglo-saxon
- Les risques contractuels spécifiques aux opérations de Capital Investissement

#### LES DOCUMENTS CONTRACTUELS NÉCESSAIRES À UNE PRISE DE PARTICIPATION

- La proposition d'investissement (term sheet), le protocole d'investissement, le pacte d'actionnaires, la garantie d'actif et de passif...
- Leur portée juridique dans la négociation, le formalisme à respecter, la marge de manoeuvre possible
- Les actes juridiques complémentaires : procès-verbaux, levée des conditions suspensives...

#### ANALYSE DÉTAILLÉE DES CONVENTIONS DE GARANTIE

- Les garanties d'actif et/ou de passif
- Quel type de garantie choisir ? quels risques protéger ? quelles déclarations exiger ?
- Les modalités de mise en oeuvre de la garantie : paiement, seuil, franchise...
- La portée des déclarations, la durée de la garantie

#### ANALYSE DÉTAILLÉE DU PACTE D'ACTIONNAIRES

- L'organisation du pouvoir : comment s'opère-t-elle entre le pacte d'actionnaires et les statuts ?
- La protection de l'investisseur en capital dans les cessions de titres et les augmentations de capital
- Le contrôle sur le capital, la surveillance de la gestion
- Les clauses clés : de sortie conjointe et forcée, d'agrément, de préemption, d'offre alternative...
- L'exécution des pactes d'actionnaires

.....

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION :

- Un questionnaire d'évaluation des acquis mesurant l'atteinte des objectifs pédagogiques est proposé en fin de formation.
- Un questionnaire "à chaud" évaluant la satisfaction globale est envoyé une heure après la formation.
- Un questionnaire "à froid" portant sur la mise en œuvre des acquis est envoyé 2 mois après la formation.

#### ACCESSIBILITÉ DE NOS FORMATIONS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'équipe de l'Académie France Invest est formée à l'accueil d'un public en situation de handicap et est en lien avec les différents réseaux partenaires ([AGEFIPH](#), [CAP EMPLOI](#) et [MDPH](#)).

Pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre nos formations dans les meilleures conditions, l'équipe de l'Académie France Invest se tient à leur disposition pour trouver la solution adaptée à chaque situation et anticiper les aménagements nécessaires.

#### Public visé

- Chargés d'affaires, analystes financiers, directeurs d'investissements, avocats, juristes, experts comptables...

#### Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire.

#### + pédagogiques

- Les exposés des intervenants seront complétés de cas pratiques et de l'analyse de documents contractuels spécifiques au capital-investissement.
- Un support pédagogique sera mis à disposition des participants.

#### Intervenants

- Roy Arakelian, Avocat Associé, PDGB
- Christophe Vannoote, Avocat Associé, PDGB
- Maxime Dequesne, Partner, Squire Patton Boggs
- Anthony Guillaume, Partner, Squire Patton Boggs
- Arnaud Lafarge, Partner, Squire Patton Boggs

*Nos formateurs sont recrutés conformément aux spécifications mentionnées pour chaque formation. Ce sont des professionnels en activité et/ou des experts dans leur domaine. Ils utilisent des méthodes et outils appropriés aux formations qu'ils dispensent et adaptent leur pédagogie au public accueilli.*

#### Informations pratiques

- Participants : 16 maximum
- Durée : 2 jours (14 heures)
- Horaires : 9 h / 17 h 30
- Déjeuner offert
- Lieu : Paris



## Tarifs

- 1 809,00 €HT\* / 1 519,00 €HT\*\*

(\*) Tarif pour les non membres France Invest

(\*\*) Tarif pour les membres France Invest

## Renseignements

- Tél. : 01 47 20 62 67
- Mail : [formation@franceinvest.eu](mailto:formation@franceinvest.eu)

*Dernière mise à jour du programme : 22/10/2024*